

WARNING

To prevent possible SERIOUS INJURY or DEATH, disconnect electric power to operator BEFORE installing. ALL electrical connections MUST be made by a qualified individual.

CAUTION

To prevent damage to the receiver/logic board, DO NOT touch printed circuit board of replacement receiver/logic board during installation.

ALWAYS wear protective gloves and eye protection when changing the battery or working around the battery compartment.



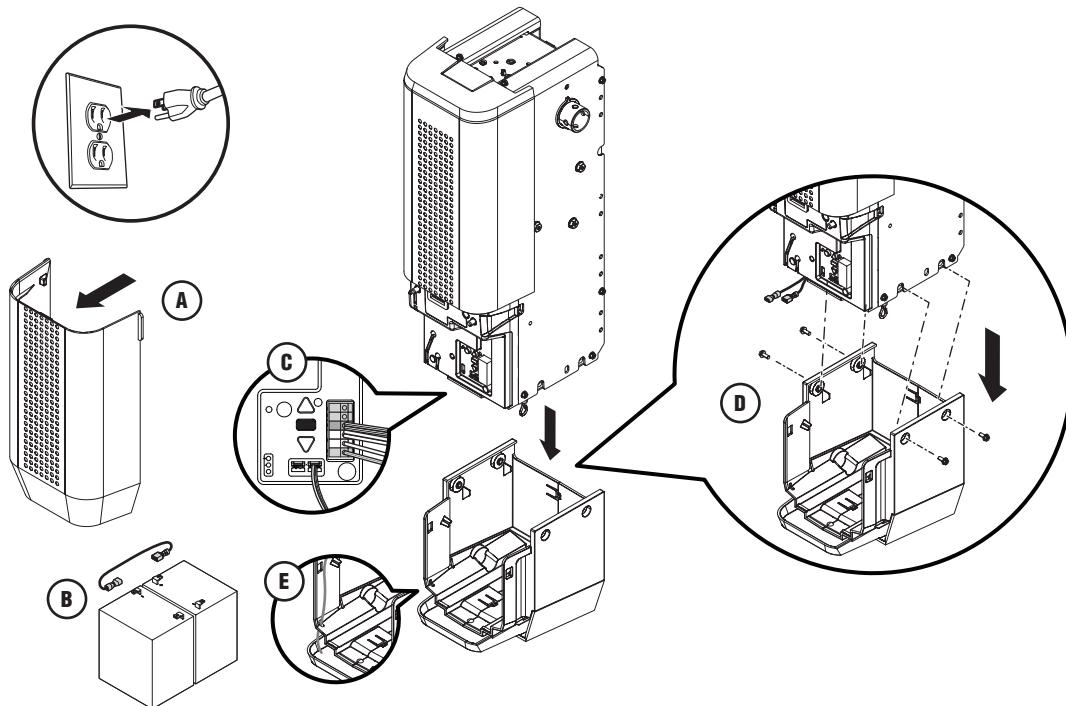
WARNING: This product can expose you to chemicals including lead, which are known to the State of California to cause cancer or birth defects or other reproductive harm. For more information go to www.P65Warnings.ca.gov.

This service kit includes:

- Battery Holder Assembly (1)
- Blank Battery Holder Label

REPLACING THE BATTERY HOLDER

1. Disconnect power.
2. Remove the lower front cover (A).
3. Disconnect and remove the batteries from the battery compartment (B).
4. Disconnect the wires coming from the safety reversing sensors, door control, door lock, and cable tension monitor (if installed) from the logic board (C).
5. Remove the 4 screws securing the battery holder to the main chassis to remove it (D).
6. Before discarding the old battery compartment, copy the printed information from the label to the blank label provided on the new battery compartment.
7. Attach the replacement battery compartment to the main chassis using the same 4 screws (D).
8. Reconnect the wires coming from the safety reversing sensors, door control, door lock, and cable tension monitor (if installed) from the logic board (C). Route the long antenna through the slot in the battery holder (E).
9. Install the batteries and connect the battery connectors (B).
10. Replace the lower front cover on the operator (A).
11. Reconnect power.



NOTICE: This device complies with Part 15 of the FCC rules and Industry Canada's license-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Any changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

This device must be installed to ensure a minimum 20 cm (8 in.) distance is maintained between users/bystanders and device.

This device has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to part 15 of the FCC rules and Industry Canada ICES standard. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

AVERTISSEMENT

Pour éviter des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES :
Débrancher TOUTE alimentation électrique et la batterie AVANT
d'effectuer TOUT entretien ou TOUTE intervention.

ATTENTION

Pour empêcher tout dommage à la carte logique du récepteur, NE PAS toucher le circuit imprimé de la carte logique du récepteur de remplacement durant l'installation.
Porter TOUJOURS des gants de protection et des lunettes de sécurité lors du remplacement de la batterie ou d'une intervention à proximité du compartiment de la batterie.

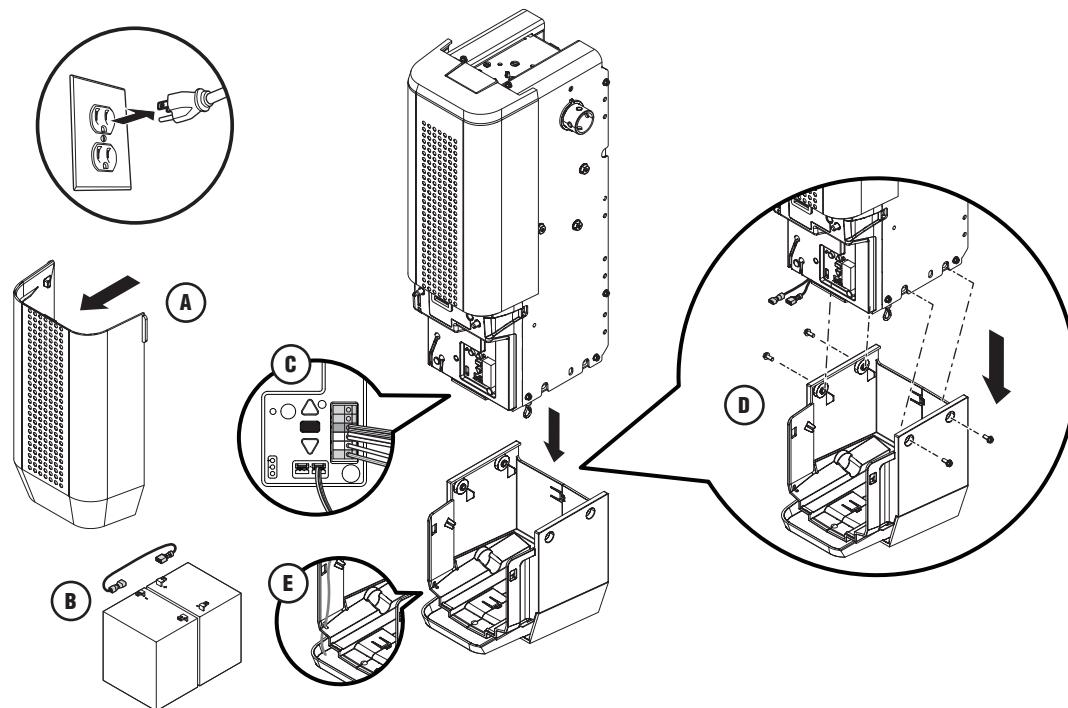
AVERTISSEMENT : Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques comme le plomb, reconnu par l'État de la Californie comme cause de cancers, d'anomalies congénitales et d'autres problèmes liés à la reproduction. Pour plus d'informations, visitez www.P65Warnings.ca.gov.

La trousse de service comprend :

- Assemblage du porte-batterie
- Étiquette vierge du porte-batterie

REPLACEMENT DU SUPPORT DE BATTERIE

1. Déconnecter l'alimentation.
2. Retirez le couvercle inférieur de la face avant (A).
3. Déconnectez et retirez les batteries de leur compartiment (B).
4. Retirez les 4 vis qui fixent le porte-batterie au châssis principal pour l'enlever (C).
5. Avant de jeter l'ancien compartiment à batteries, copiez les données imprimées de l'étiquette sur l'étiquette vierge fournie sur le nouveau compartiment à batteries (D).
6. Avant de jeter l'ancien compartiment à batteries, copiez les données imprimées de l'étiquette sur l'étiquette vierge fournie sur le nouveau compartiment à batteries.
7. Fixez le compartiment des batteries de remplacement au châssis principal à l'aide des mêmes 4 vis (D).
8. Rebranchez les fils provenant des capteurs inverseurs de sécurité, de la commande de porte, de la serrure de porte et du moniteur de tension des câbles (le cas échéant) de la carte mère (C). Faites passer la longue antenne à travers la fente du support de batterie (E).
9. Installez les batteries et connectez les connecteurs des batteries (B).
10. Remettez en place le capot inférieur de l'opérateur (A).
11. Reconnectez l'alimentation



AVERTISSEMENT : Cet appareil est conforme aux dispositions de la partie 15 du règlement de la FCC et de l'exemption de licence des appareils radio d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. L'utilisation est assujettie aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne peut causer de brouillage nuisible, et (2) ce dispositif doit accepter tout brouillage reçu, y compris tout brouillage pouvant causer un fonctionnement indésirable.

Tout changement ou modification non expressément approuvés par la partie responsable de la conformité pourrait annuler l'autorité de l'utilisateur d'utiliser l'équipement.

Cet appareil doit être installé de manière à laisser une distance d'au moins 20 cm (8 po) entre celui-ci et l'utilisateur ou toute personne.

Cet appareil a été testé et déclaré conforme aux limites d'un dispositif numérique de Classe B, conformément à la partie 15 du règlement de la FCC et de la norme NMB d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Ces limites ont pour but de fournir une protection raisonnable contre le brouillage nuisible dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre des fréquences radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut causer un brouillage nuisible aux communications radio. Cependant, rien ne garantit l'absence de brouillage dans une installation particulière. Si cet équipement cause un brouillage nuisible à la réception radio ou télévisée, ce qui peut être déterminé en éteignant et en rallumant l'équipement, l'utilisateur est invité à tenter de corriger le brouillage en prenant l'une des mesures suivantes :

- Réorienter ou relocaliser l'antenne de réception.
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Connecter l'équipement dans une prise de courant sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est branché.
- Pour obtenir de l'aide, consulter le détaillant ou un technicien radio chevronné.

